

A2CGA

CONCOURS NATIONAL
SUR L'HISTOIRE
DE LA COLONISATION
ET DE LA GUERRE D'ALGERIE



CONCOURS NATIONAL SUR L'HISTOIRE DE LA COLONISATION ET DE LA GUERRE D'ALGERIE

2e Edition - 2024



Cérémonie de remise des prix

Le lundi 30 septembre 2024,
au Palais du Luxembourg

Dossier de presse

Soutenu
par



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Je souhaite, avant tout, remercier celles et ceux qui ont su faire du « Concours national sur l'Histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie » une réalité. Enfin. Oui, enfin. Soixante et un an après la fin de ce terrible conflit militaire. Ce délai dit beaucoup de notre histoire nationale.

Je pense bien évidemment à Benjamin Stora, pour son œuvre gigantesque et cette idée nichée au cœur de son rapport remis le 20 janvier 2021 au Président de la république, Monsieur Emmanuel Macron, sur « La mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie ».

Je remercie également les six historiens du Conseil Scientifique du Concours, qui aujourd'hui présidé par Raphaëlle Branche, contribue à faire de ce support un outil concret d'apprentissage historique pour les jeunes français.

Je remercie, également, chaleureusement les défricheurs et porteurs d'espoir et d'avenir rassemblés au sein de l'A2CGA autour de son Président Aurélien Sandoz. Ils ont œuvré jour après jour pour faire naître ce concours, le faire vivre et le faire grandir. Nous leur devons tant.

Je suis honoré d'avoir pu rejoindre cette belle et immense aventure, d'en devenir le Parrain de la 1ère édition du Concours en 2023 qui s'est tenue au Sénat, le 18 mars 2024, et aujourd'hui et demain le Parrain d'honneur.

Enfin, n'oublions jamais que ce concours porte sur notre histoire nationale, une histoire française et de France.

Nous devons faire vivre cette mémoire pour en faire un solide lien et liant entre nos compatriotes pour faire nation. Car comme le disait Ernest Renan : « Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment de sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé, elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. »

Rachid Temal
Parrain d'honneur
Sénateur du Val d'Oise
Président du groupe d'amitié interparlementaire France - Algérie au Sénat

Mon histoire , je ne l'ai , hélas, pas apprise à l'école .

Pour savoir pourquoi j'avais quitté, enfant, ma terre natale, pourquoi je devais vivre dans le pays qui avait colonisé mes ancêtres, j'ai dû faire mes propres recherches dans les récits familiaux , dans les rares souvenirs photographiques sauvegardés par mes parents... Rien ou presque ne m'a été donné par l'école qui m'a pourtant tant apporté par ailleurs.

Adolescent, je me suis aussi plongé dans les livres : Mouloud Ferraoun dont j'ai appris fort tard qu'il avait succédé à mon grand-père à la direction de l'école de ma ville de naissance, Albert Camus, mon icône qui avait su décrire les Misères de la Kabylie bien avant que je ne vienne au monde... Et tant d'autres écrivains ou journalistes, comme Yves Courrières, qui m'ont aidé à recomposer seul le puzzle de ma petite histoire pour comprendre la Grande Histoire.

Et puis, il y a eu les historiens. Et tout d'abord Benjamin Stora qui a tant éclairé ma quête de savoir et de comprendre . Aujourd'hui, être le parrain de cet événement, c'est la possibilité de devenir modestement un passeur de mémoire à mon tour, en me félicitant que désormais, l'Education Nationale joue son rôle envers les nouvelles générations sur notre histoire commune. Pour que les plus jeunes connaissent et apaisent les douleurs dont ils doivent guérir .

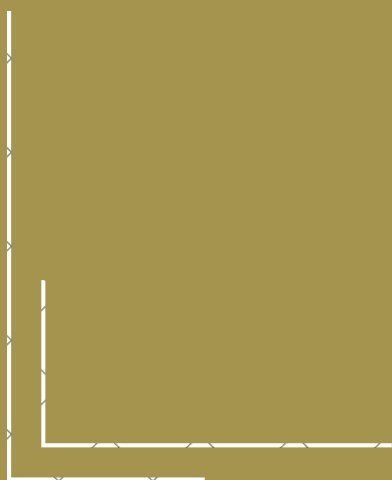
Rachid Arhab

Parrain 2024 pour la 2e édition

Journaliste

SOMMAIRE

1ÈRE PARTIE : Présentation du concours	3
2E PARTIE : L'édition 2024	7
3E PARTIE : L'édition 2024	19



1ÈRE PARTIE

LE CONCOURS NATIONAL SUR L'HISTOIRE DE LA COLONISATION ET DE LA GUERRE D'ALGERIE



I – UNE ASSOCIATION D’ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PORTE CE CONCOURS

A2CGA est l'association qui porte le Concours National sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Elle a été fondée le 12 juin 2023 à l'Institut du Monde Arabe.

L'association A2CGA est gérée par des enseignants qui souhaitent établir un lien entre la recherche et les établissements du second degré : un conseil scientifique de six historien.nes travaille désormais pour le concours.

A2CGA

CONCOURS NATIONAL
SUR L'HISTOIRE
DE LA COLONISATION
ET DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

La thématique de la première session (2023) était « Jeunesses en guerre d'Algérie ». La thématique de la deuxième session (2024) est « La vie quotidienne en Algérie, 1830-1962 ». 391 candidats ont participé soit par la composition d'une épreuve écrite soit en proposant une œuvre collective ou individuelle. L'association promeut ce travail d'historien que les élèves peuvent mener avec leur professeur afin d'étudier toutes les sources possibles afin de comprendre cette histoire complexe.

II - UN CONCOURS CAPABLE DE RALLIER TOUS LES ACTEURS, QUI DOIT S'INSTITUTIONNALISER



ecpa ▶ d
IMAGES
DÉFENSE

Direction de
la mémoire,
de la culture
et des archives



& Jeunesses
Mémoires
Franco
Algériennes



LH & DZ
AMIENS LE HAVRE - ALGÈRE



MÉMORIAL DE LA GUERRE
D'ALGÉRIE ET DES COMBATS
DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Ce concours symbolise l'unité entre les associations, les institutions, la communauté des historiens et les témoins de l'époque. L'ensemble du monde combattant est présent dans toute sa diversité. Parmi nos partenaires associatifs, nous comptons l'APHG, la FNAM, la FNACA, l'UNC, SOS Racisme, la 4ACG et JMFA, ainsi que des institutions telles que la DGESCO, la DMCA, l'ECPAD, l'IMA, les ANOM, l'ONaCVG, la FMGACMT, La Contemporaine et l'INA.

Le concours a obtenu de nombreux logos de ses partenaires et est même présent sur le site internet Eduscol (de l'Education Nationale). Le soutien de la DGESCO et de l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie) permettent l'existence du concours. Les soutiens financiers sont assurés par la DGESCO, la DILCRAH, la FNAM et la FMGACMT.

M. Rachid TEMAL, sénateur, Président du groupe interparlementaire Amitié France Algérie, a été le premier parrain de ce concours et reste le parrain d'honneur pour les prochaines éditions. C'est grâce à lui que le Sénat nous ouvre ses portes le lundi 30 septembre 2024.

III - UNE QUESTION TOUJOURS SOCIALEMENT VIVE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

L'histoire de la France et de l'Algérie est une question socialement vive. Ne pas en parler ne la fait pas disparaître, au contraire. L'Education Nationale peut favoriser un travail d'historien pour déconstruire les préjugés.

L'objectif est de proposer des travaux d'histoire qui parlent concrètement à la jeunesse locale, qui ne laisse pas de vide face aux questions socialement vives.

Un diplôme de participation est systématiquement remis à tous les candidats afin de participer à la valorisation de ce travail.



6 octobre 2001, une supportrice sur le terrain avec un drapeau algérien lors du match amical de football France vs Algérie au Stade de France à Saint-Denis ©AFP - Olivier Morin

LES CHIFFRES DU CONCOURS 2024

Thème 2024 : « La vie quotidienne en Algérie

1830-1962 »



PARTICIPATION :

- Nombre d'élèves : 391 élèves
- Nombre de professeurs : 21 professeurs
- Nombre de chefs d'établissement : 39 PERDIR
- Nombre d'académies : 10 académies



LAURÉATS :

- Nombre de lauréats : 105 élèves
- Nombre de professeurs : 11 professeurs
- Nombre de chefs d'établissement : 17 PERDIR
- Nombre d'académies : 7

2E PARTIE

L'ÉDITION 2024



Sujet Collège :

Sujet 1 : Dissertation

A partir des exemples que vous avez étudié cette année, et de vos connaissances, décrivez et expliquez la complexité de la vie quotidienne en Algérie entre 1830 et 1962. Vous pourrez resserrer votre analyse sur une période courte.

Sujet 2 : Analyse de document

Analyse de documents : La vie quotidienne en Algérie 1830-1962

Document 1 : La « mission civilisatrice » de la France



Illustration d'une école publique de garçons en Algérie, 1858. Sur le tableau : « Mes enfants aimez la France votre nouvelle patrie ». Source : Le livre scolaire

Document 2 : Aide médicale par l'armée française



Source : Claude Cuny ECPAD/DÉFENSE

Document 3 : L'inégal encadrement sanitaire de la France et de l'Algérie :

En 1954	En Algérie	En France
1 médecin pour	5 137 habitants	1 091 habitants
1 pharmacien pour	14 553 habitants	2 454 habitants
1 dentiste pour	19 434 habitants	3 199 habitants
Taux de mortalité infantile	130/00	120/00

D'après Benjamin Stora, *L'Algérie coloniale 1830-1954*, La Découverte, 1991.

Document 4 : L'inégale répartition des métiers en Algérie :

En 1954	Algériens (%)	« Européens » d'Algérie (%)
Cadres supérieurs	7	93
Techniciens	17	83
Agents de la fonction publique	14	86
Manœuvres	95	5
Ouvriers spécialisés	68	32

D'après Mohammed Harbi, *1954 la guerre commence en Algérie*, Complexe, 1984.

Document 5 : Les électrices ?

L'histoire n'est pas avare de paradoxe. C'est à Alger qu'est signée l'ordonnance du 21 avril 1944 qui accorde aux femmes françaises le droit de vote, mais c'est aussi à Alger, ou plus exactement en Algérie, que son champ d'application fut le plus restreint : si les Algériennes de *souche européenne* ont bénéficié des dispositions nouvelles, les Algériennes musulmanes, soit environ un million et demi de femmes, ont été privées du droit de vote.

Si l'ordonnance du 7 mars 1944 qui proclame « l'égalité des droits et devoirs entre Français musulmans et Français non musulmans » [Article premier] confère l'électorat aux Algériens musulmans, elle limite cette prérogative aux hommes, et dans le cadre du système de double collège. Certes, en accord avec l'ordonnance d'avril 1944, la loi du 20 septembre 1947 (1), portant statut organique de l'Algérie, dispose dans son article 4 que « les femmes d'origine musulmane jouissent du droit de vote », mais précise tout aussitôt qu'une « décision de l'Assemblée algérienne [...] fixera les modalités de l'exercice du droit de vote ». Or, l'Assemblée, élue en avril 1948 et renouvelée en février 1951 et janvier-février 1954, n'a, semble-t-il, jamais abordé cette question. De ce fait, alors que le régime électoral algérien échappait à la compétence de l'Assemblée algérienne (art. 12 de la loi du 20 septembre 1947), cette inertie des élus algériens a interdit aux Algériennes musulmanes l'accès aux bureaux de vote que le législateur français leur avait pourtant ouvert, en principe du moins.

Aucune grande campagne, ni en Algérie, ni en métropole, ne semble, au demeurant, avoir dénoncé cette injustice, les oppositions au statut de 1947 se cristallisant sur l'existence du double collège et le truquage systématique des élections. Et c'est seulement en juillet 1958 que le général de Gaulle imposa le suffrage universel en Algérie, en établissant le vote des femmes musulmanes, qui en usèrent, pour la première fois, lors du scrutin constitutionnel.

(1) Journal Officiel de la République Française, n° 223, 21 septembre 1947, p. 9470

Source : 1945-1958 : un million et demi de citovennes interdites de vote !

Daniel LEFEUVRE
<https://doi.org/10.4000/clio.524>

Questions :

- 1) Quels lieux sont représentés dans les documents 1 et 2 ? Durant quelle phase de l'Algérie française ?
- 2) Qu'y a-t-il écrit au tableau ? Qu'enseigne-t-on aux enfants ? (Document 1)
- 3) A quel corps de métier appartient le médecin ? Justifiez votre réponse. (Document 2)

- 4) Quelle distinction l'administration française établit-elle entre les Européens et les « Français musulmans » d'Algérie ? Relevez deux inégalités entre les deux populations. (Documents 3, 4 et 5)
- 5) D'après les documents et vos connaissances, dans quels domaines le gouvernement français tente de répondre aux déséquilibres entre les deux populations ? Durant quelle période ? Justifiez votre réponse. (Documents 2, 3, 4 et 5)

- 6) Afin de valoriser le travail que vous avez effectué cette année pour préparer ce concours, en utilisant vos connaissances ainsi qu'un exemple pris parmi ces documents, expliquez les conséquences de la colonisation dans la vie quotidienne en Algérie.



Sujet 2024 / Epreuve écrite



Durée : deux heures

Sujet :

A partir des exemples que vous avez étudié cette année, et de vos connaissances, décrivez et expliquez la complexité de la vie quotidienne en Algérie entre 1830 et 1962. Vous pourrez resserrer votre analyse sur une période courte.

A2CGA

Participez au
**CONCOURS NATIONAL
SUR L'HISTOIRE
DE LA COLONISATION
ET DE LA GUERRE D'ALGERIE**
Edition 2024

ouverts à tous
les établissements scolaires

**La vie
quotidienne
en Algérie
1830-1962**

Inscrivez-vous avant
le 30 avril 2024
en téléchargeant
la fiche d'inscription sur
www.a2cga.com

PROCÈS VERBAL

JURY DU CONCOURS SUR L'HISTOIRE DE LA COLONISATION ET DE LA GUERRE D'ALGÉRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME RAPHAËLLE BRANCHE

SESSION 2024 : « LA VIE QUOTIDIENNE EN ALGÉRIE, 1830-1962 »

Le lundi 3 juin 2024 à l'Institut du Monde Arabe au 1 rue des Fossés Saint-Bernard 75005 Paris, A2CGA a organisé la journée de correction selon les textes suivants :

- Les statuts de l'association A2CGA adoptés le 12 juin 2023
- Le règlement intérieur du comité pédagogique adopté le 7 décembre 2023
- Le règlement du concours actualisé en date du 27 mars 2024

Une réunion de vérification a été organisée le samedi 8 juin 2024.

Une charte des membres du jury a été signée. Cette charte rappelle la probité, les valeurs éthiques et pédagogiques du jury du concours.

Proclamation des résultats :

Le jury souhaite féliciter tous les participants et toutes les participantes. Chaque élève, professeur et chef d'établissement ayant participé au concours recevra un diplôme de participation afin de valoriser le travail effectué.

Les lauréats et lauréates seront reçus au Palais du Luxembourg le lundi 30 septembre à 10h15.

CATÉGORIE ŒUVRES COLLECTIVES

DANS LA CATÉGORIE ŒUVRE COLLECTIVE COLLÈGE, LE JURY PROCLAME :

Premier Prix ex-aequo :

- **Le Collège Eugénie Cotton de l'académie de Versailles :**

Les **élèves** de quatrième et de cinquième : Bouharou Morjiane, Mekri Mariyam, Hamlaoui Esmâ

Professeure : Mme Juliette Née

Principal : M. Sylvain Rivière

Principale adjointe : Mme Mélanie Eyroi

et

- **Le collège du Lazaro de l'académie de Lille :**

Les **élèves** de troisième : Maalem Liham, Bellego Mehdi, Adjaoud Habiba

Professeur : M. Emmanuel Dhullu

Principal : M. Jovenin

Principale adjointe : Mme Nathalie Nirrenfgarten

DANS LA CATÉGORIE LYCÉE PROFESSIONNEL, ŒUVRE COLLECTIVE, LE JURY PROCLAME :

- **Premier Prix :**

Le lycée Etienne-Jules Marey de l'académie de Versailles.

Les **élèves** de Terminale professionnelle : ABDYOU Yassin, APPERY Maelys, BABASSI Yannis, BOLOU Grace, DA SILVA ALMEIDA Mélanie, DAHMANIE Maelle, DIAKITÉ Lamine, GUNEY-TURKKAN Aylin, DIAWARA Diarrha, HAMITOUCHE Oualid, DIOHORE Sara, LIUTYK Anastasia, KA Oumy, MAAROUF Tourousi, LIHIOUEL Amine, MEBARKI Christophe, MOHAMMED-SÉGHIR Célia, NASSAR Léa, OUZEROUAL Karim, SALL Abdoul, SEGUIN Olivia, SELELE Chris, TAHA Ilan, TRACHUK Mykhailo, SAMBE Mamadou, TUMENJARGAL Tingis, SENG MUTEBA MUAMBA Andréa, YARANANGORE Youma, ZAIDI Wassim, ANDRADE DELGADO Maylis, BOBOT Jessica, BOURRINET Roksana, BRAUD Erwann, CARDOSO Léa, DE LIMA William, DECROIX Anaëlle, ELISHA Kerian, GAUDINEAU Joan, GOLFIER Quentin, GUÉRIN Yumi, HERVE Esteban, JACOPIN Kemil, KANAAN Pauline, KEMPINSKA DE ANDRADE Ashley, LECOUTURIER Mathis, MAHREZ Nayla, MALUNGU Josue, MOHAMMADI Lila, MOISSET Martin, PIRES Sateen, POVEDA Enzo, REMAUD-DELESTRE Nathan.

Professeur : M. Gérald Ritter, Mme Driva Douffi

Provisieur : M. Benamar Benzemra

Provisieuse adjointe : Mme Marie-Dominique Rondeleux

Dans la catégorie Lycée filière technologique, Œuvre Collective, le jury proclame :

- **Premier Prix : le lycée Camille Claudel de l'académie d'Orléans-Tours**

Les **élèves** de Première ST Design Arts Appliqués : AVEZARD Gauthier, BACHELOT Ninon, BOINA-MAKA Haan-Snela, BONDEUX Léa, BOUGEROLLES Ombeline, BOUGUEREAU Coline, COELHO Elora, COUTANT Stella, DE ALBUQUERQUE Angéline, DEVANNE Louise, FONTAINE Camille, FONTAINE Eden, FORT Cerise, FRIGOLA Maëlle, GIGOT Rayne, HOOFT Cathy, JAFFRE Maiwenn, LEGILLES Cloé, LEGRAND GRENET Ambre, MARTINS Lola, MIDOIR Magdalena, MURVIEL Sashah, NALLE Méline, POMMÉ Lou, RENAUD Juliette, VINCENT Noémie, YA Sandra.

Professeure : Mme Frédérique Courant

Provisieuse : Mme Karine Kieffer

Provisieuse adjointe : Mme Odile Guiot

Dans la catégorie Lycée Générale, Œuvre Collective, le jury proclame :

- **Premier Prix : Maison d'Education de la Légion d'honneur de l'académie de Créteil**

Les **élèves** de Terminale : BOUCHER-SOUYRIS-ROLAND Amanse, HYON-LE GOURRIEREC Etel, PINTURAUD Clémence

Professeure : Mme Claire Bonnin

Provisieuse : Mme Sophie Maraux

Provisieuse adjointe : Mme Françoise Coupat

- **Prix Spécial : Lycée Jean-Paul II de l'académie de Versailles**

Les **élèves** de Terminale : Mettouchi Maëlle, Saidoune Nelia, Bounedjar Chahinez

Professeure : mme Marion Delattre Hajiaaj

Provisieur : M. Antoine

Provisieur adjoint : M. Bouissou

CATÉGORIE ŒUVRES INDIVIDUELLES :

Dans la catégorie Lycée, œuvre individuelle, le jury proclame :

- **Premier Prix : Maison d'Éducation de la Légion d'honneur de l'académie de Créteil**

Elève de Terminale : Lara Le Poulard

Professeure : Mme Claire Bonnin

Provisseure : Mme Sophie Maraux

Provisseure adjointe : Mme Françoise Coupât

- **Deuxième Prix : Lycée Beaulieu de l'académie de Poitiers**

Elève de Première : Baidys Kaada

Professeure : Mme Claire Gy-Dupont

Provisseur : M. Jean-François Genouzeau

Provisseure adjointe : Mme Astrid Pialat

DANS LA CATÉGORIE ÉPREUVE ÉCRITE :

Dans la catégorie Collège, Epreuve Ecrite, le jury proclame :

- **Premier Prix : Collège du Lazaro de l'académie de Lille**

Elève de quatrième : Lilas Pechon

Professeur : M. Emmanuel Dhullu

Principal : M. Jovenin

Principale adjointe : Mme Nathalie Nirrenfgarten

Dans la catégorie Lycée, Epreuve Ecrite, le jury proclame :

- **Premier Prix : Lycée François Mitterrand de l'académie de Toulouse**

Elève de Première : Lalie Parriel

Professeur : M. Alexis Sempé

Provisseur : M. Sola

Provisseure adjointe : Mme Fernanda Thivel

- **Deuxième Prix ex-aequo :**
 - **Lycée Charles Gide de l'académie de Montpellier**

Elève de Terminale : Anaïs Gourdin

Professeur : M. Abdallah Zaghouani

Provisseur : M. Samir Ziane

Provisseur adjoint : M. Yoan Neel

Et

- **Maison d'Éducation de la Légion d'honneur de l'académie de Créteil**

Elève de Terminale : Zoé Kahn

Professeure : Mme Claire Bonnin

Provisseure : Mme Sophie Maraux

Provisseure adjointe : Mme Françoise Coupât

Invitation spéciale :

Les **élèves** du collège Paul Eluard de l'académie de Versailles sont invités à assister à la cérémonie de remise des prix le lundi 30 septembre 2024 :

ALLOUACHE Fatima, BERRIAH Islam, EZ ZAYNABI Moundjid, MERIMI Sofiane, MERZAQ Ayad, MOHAMMED ELAID Marouane, N DIAYE Baba, DIALLO Tidiane

Professeur : M. Nikolas Clech, M. Maxence Sully

Principal : M. Eric Ephritikhine

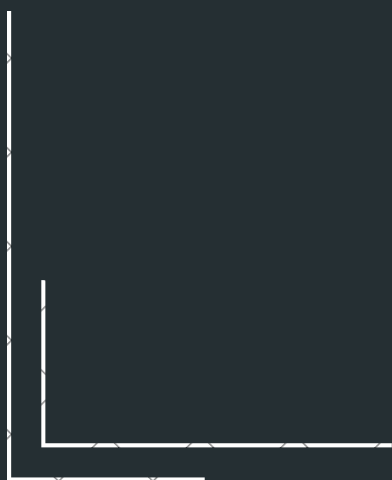
Principal adjoint : M. Benoit Dizambourg

A handwritten signature in black ink on a white background. The signature is cursive and reads 'R Branche'. Below the signature is a horizontal line that starts under the 'B' and extends to the right, ending under the 'e'.

Mme Raphaëlle Branche, Présidente du
Jury 2024

3E PARTIE

L'ÉDITION 2025



THÉMATIQUE 2025 :

« L'ALGÉRIE EN MOUVEMENTS : MOBILITÉS ET MIGRATIONS (1830-1962) »

Les recommandations du comité pédagogique pour 2025 :

Le sujet « L'Algérie en mouvements : mobilités et migrations (1830-1962) » ne doit pas forcément être traité de manière complète. Les professeurs ont la liberté pédagogique de s'emparer du sujet selon un découpage chronologique plus restreint afin de concentrer le travail de leurs élèves sur un projet réalisable. Les professeurs et leurs élèves sont invités à faire un choix thématique précis (une à deux thématiques) pour construire des œuvres individuelles ou collectives plus pertinentes. L'esprit du concours est de favoriser une production d'élèves.

Ainsi, pour la thématique 2025, la créativité dans la compréhension du sujet est encouragée. Il est possible pour un professeur de faire réfléchir ses élèves sur tous les mouvements possibles : circuler, se déplacer, migrer, mobilités, migrations, et tout autre mouvement. Il est possible d'étendre ce sujet à d'autres circulations comme des circulations plus immatérielles : d'idées, de capitaux, de savoirs. Quant à l'étendue géographique, les déplacements en Algérie restent le cœur du sujet, mais il est possible de prendre en compte les déplacements et migrations des populations vers les pays voisins et en particulier vers la France.

Un comité scientifique apporte son expertise pour le choix de la thématique, de la bibliographie, en relation avec le comité pédagogique :

- Mme Raphaëlle Branche
- Mme Charlotte Courreye
- Mme Annick Lacroix
- M. Didier Guignard
- Mme Claire Marynower
- M. Hugo Vermeren

Présentation synthétique du sujet par le Comité Scientifique :

Au XIXe siècle, des militaires, des fonctionnaires, des scientifiques, des colons traversent la Méditerranée pour occuper, administrer, explorer, cultiver le territoire algérien. Certains s’y installent pour plusieurs générations quand d’autres repartent après quelques semaines. Les violences de la conquête s’étalent sur plusieurs décennies et suscitent des déplacements forcés de populations vers la Tunisie, le Maroc ou l’intérieur des terres. Des Algériens sont même exilés vers de lointaines prisons, jusqu’en Guyane, en Corse ou en Nouvelle-Calédonie.

Les sociétés maghrébines n'ont évidemment pas attendu l'arrivée des colonisateurs français pour se déplacer, voyager, échanger, comme en témoignent la vivacité du commerce caravanier, la transhumance régulière des troupeaux, la pratique de la course maritime ou l’étendue des réseaux confrériques. Nombre de ces circuits perdurent et se reconfigurent durant la période coloniale. La colonisation vient cependant transformer, parfois brutalement, le rapport des populations à l'espace qui les environnent, qu’elles habitent et qu’elles traversent. Les sociétés rurales colonisées sont déstructurées en profondeur par les dépossession foncières qui favorisent l’exode rural, l’urbanisation et les migrations.

Symbole de la « mise en valeur » du territoire colonisé, le réseau ferré est finalement peu utilisé par les Algériens et les Algériennes. Dans la première moitié du XXe siècle, l’accélération des déplacements à l’intérieur du territoire colonisé passe davantage par le développement d’un réseau coordonné de transports – en charrette et en diligence d’abord, puis en autobus ou en camion (motorisation). Loin d’esquisser un schéma linéaire du chameau ou du mulet à l’avion, la période est ainsi marquée par des combinaisons variées de modes de transport, plus ou moins rapides et plus ou moins modernes.

À la fin de la période coloniale, les déplacements en direction de la France métropolitaine s’intensifient. Des combattants algériens et français d’Algérie débarquent en Italie en 1943 et en Provence en 1944, contribuant à libérer l’Europe du joug nazi. Une décennie plus tard, la guerre d’indépendance aboutit à l’arrivée massive de soldats du contingent, au déplacement de 2,5 millions de personnes dans des camps de regroupement encadrés par l’armée française, à la fuite de réfugiés par-delà les frontières au Maroc et en Tunisie et s’achève par l’arrivée en métropole de plus de 670 000 Français et Françaises, pour la seule année 1962, et l’exil de dizaines de milliers d’Algériens et d’Algériennes inquiets pour leur vie.

L’histoire de l’Algérie à la période coloniale est donc aussi une histoire de mobilités : contraintes ou volontaires, saisonnières ou plus définitives, à l’intérieur du Maghreb, en direction de l’Europe ou vers d’autres destinations. Ce sujet propose de déployer, avec les élèves de collège et de lycée, la palette des raisons et des manières de se déplacer dans l’Algérie colonisée.

Dans quelle mesure les mouvements de populations s’accélèrent-ils à partir du XIXe siècle et comment les circuits se modifient-ils sous l’effet de l’occupation coloniale ?

Pistes à explorer : (propositions du Comité Scientifique)

Pasteurs nomades, militaires, pèlerins, travailleurs, touristes et « hiverneurs », étudiants, prisonniers, réfugiés, fonctionnaires, marchands, savants, missionnaires,... La liste de celles et ceux qui se déplacent dans l'Algérie des XIXe et XXe siècles est longue et mériterait encore d'être complétée. Ajoutons à ce premier constat quelques questions simples : pour quels motifs se déplace-t-on (par nécessité économique, à cause d'une guerre, par curiosité, ...) ? Quelles routes sont empruntées et quelles sont les étapes du voyage (caravansérail, maison d'un notable, hammam, port, gare, aéroport, etc.) ? Circule-t-on à pied, à dos d'animal, à bicyclette, en diligence, en autobus, en train, ou en camion, par bateau ou par avion (moyens de transport) ? Quelles sont les tarifs en vigueur et les règles qui encadrent les déplacements ? Qui sont les principaux destinataires des infrastructures de transport ?

Des sources (cartes postales, affiches publicitaires des compagnies, cf. ci-dessous) suggèrent que certains réseaux de transport servent à drainer les produits, renforcer le lien avec l'administration métropolitaine et favoriser la mobilité des populations européennes. Pourtant, ces infrastructures, même si elles produisent des rapports à l'espace différenciés et renforcent certaines inégalités, ne sont pas sans effet sur les populations algériennes colonisées. Le train, le bateau ou l'autobus génèrent des proximités et des promiscuités entre les voyageurs, plus rarement des rencontres. Cavaliers des communes mixtes, facteurs, cheminots et gardes-champêtres algériens sont parmi les premiers « à incorporer la discipline de l'horaire, à se familiariser avec les nouvelles techniques de communication et de déplacement, à prendre la pleine mesure du territoire et de la frontière¹ », suivis bientôt par les soldats mobilisés lors des deux Guerres mondiales. Même dans les régions qui demeurent tardivement mal desservies, celles et ceux qui se déplacent peu sont aussi connectés au monde par les allers-retours de leurs proches émigrés et les nouvelles et les objets que ces derniers rapportent.

À travers la question très matérielle du déplacement, c'est donc à une réflexion sur la transformation des rapports à l'espace et au temps que ce sujet invite. L'objectif est à la fois de mettre à distance les discours culturalistes (opposition supposée entre la vitesse des Occidentaux et la lenteur africaine) et de rappeler la capacité des plus démunis à s'adapter aux contraintes, à combiner les modes de transport et à se déplacer coûte que coûte. L'enquête orale ou la découverte de sources littéraires pourrait aussi permettre d'accéder aux souvenirs laissés par ces mobilités, routinières ou exceptionnelles, heureuses ou traumatiques. La traversée de la Méditerranée, par exemple, a beaucoup été racontée, par les soldats partis combattre en France, par les rapatriés ayant quitté leur terre natale, et plus récemment, par les immigrés qui reviennent en vacances « au bled » ou les haragas qui tentent de rejoindre clandestinement l'Europe.

Les liens avec les programmes scolaires : (proposition du conseil scientifique et du comité pédagogique)

Plusieurs séquences des programmes du secondaire intègrent désormais l'histoire de la colonisation. Les mobilités provoquées par l'occupation coloniale au XIXe siècle pourraient ainsi être évoquées en classes de Quatrième et de Première (générale et technologique) dont les programmes présentent les « logiques de colonisation » avant 1914 et abordent la notion de « société coloniale ». Il est ainsi possible de mettre en regard les déplacements qui préexistaient à la conquête (nomadisme, transhumance, pèlerinages, complémentarité forte du Tell et des Hauts Plateaux mais aussi des espaces terrestres et maritimes) avec ceux que promeuvent les colonisateurs qui s'implantent en Algérie (fonctionnaires et émigrés européens débarqués par bateau, quadrillage militaire du territoire, construction de routes par l'armée, usage des infrastructures par les colons, tardive pénétration saharienne). Des figures peuvent retenir l'attention : Isabelle Eberhardt parcourant le Sahara à cheval sous l'identité de Si Mahmoud à la fin du XIXe siècle ou le père Charles de Foucault dont les lettres quittent Tamanrasset à chaque passage d'un convoi militaire. L'enjeu de cette première séquence reste cependant de faire prendre conscience aux élèves de l'ampleur des bouleversements socio-économiques générés par la colonisation : mobilités contraintes par la guerre, les sécheresses, le séquestre et l'extrême paupérisation des ruraux algériens.

Le « point de passage et d'ouverture » de Première générale consacré le régime de l'indigénat pourrait d'ailleurs souligner à quel point les autorités coloniales ont cherché à contrôler les déplacements des populations algériennes. Une circulaire de 1882 répertoriant les infractions spécifiques mentionne ainsi tour à tour le délit de vagabondage, le fait circuler sans permis de voyage et l'obligation de faire valider son itinéraire. Toujours en Première, le thème 4 du programme permet de rappeler la mobilisation massive d'Algériens et de Français d'Algérie durant le premier conflit mondial. Les mémoires du leader nationaliste Messali Hadj montrent ainsi que bien des soldats et des travailleurs ont quitté pour la première fois leur village à cette occasion².

Les programmes de Troisième et de Terminale consacrent quant à eux certaines séances à la décolonisation après 1945. On compte alors désormais moins en journées de marche qu'en kilomètres par heure et les réseaux de communication, davantage maillés et connectés, ont fini par inscrire des régions entières dans un même espace-temps. Pour cette période, les transmissions intrafamiliales sont également plus riches. De nombreux témoignages ont ainsi documenté la diversité des mobilités tissées entre la France et l'Algérie dans les années 1950-1960 : allées et venues de travailleurs, envoi de soldats du contingent à partir de 1956, rapatriement de « pieds-noirs » et de harkis à l'indépendance ; autant de pistes mobilisables pour le point de passage de Terminale sur « La guerre d'Algérie et ses mémoires ».

Le programme de Première Bac professionnel à travers le thème 1 : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIXe siècle-1^{ère} moitié du XXe siècle) permet de travailler sur l'exode rural accentué par le développement du chemin de fer et des autres modes de déplacement. Le thème 2 : Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) donne l'occasion de travailler sur la mobilisation massive d'Algériens et de Français d'Algérie durant les deux conflits mondiaux.

Le programme de Terminale Bac professionnel à travers le thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945 avec l'étude des « Trente Glorieuses » et l'essor industriel accroît la part de l'immigration extra européenne et donc algérienne.

Reste que le face-à-face France-Algérie n'épuise pas la gamme des mobilités : les populations se déplacent aussi (et beaucoup) à l'échelle locale, régionale, maghrébine et au-delà. Des Britanniques fortunés viennent passer un hiver à Biskra, des soldats algériens combattent en Indochine à la fin de la Seconde Guerre mondiale, tandis que, chaque année, des pèlerins entreprennent le long voyage jusqu'à La Mecque.

Bibliographie proposée par le Comité Scientifique :

• S'il n'y avait qu'une chose à lire

- Carlier Omar, « Horaires et réseaux, de la diligence à l'hydravion sur la révolution de l'espace-temps dans l'Algérie coloniale (1830-1954) », in Chanson-Jabor Chantal, Fakhfakh Mohamed, Godard Xavier, Semmoud Bouziane, Villes, transports et déplacements au Maghreb, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 123-143.

L'article est également accessible dans une version remaniée : Carlier Omar, « L'Espace et le Temps dans la recomposition du lien social. L'Algérie de 1830 à 1930 », in Jocelyne Dakhli (dir.), Urbanité arabe. Hommage à Bernard Lepetit, Arles, Actes Sud/Sinbad, 1998, p. 149-224.

• Deux capsules vidéos de Didier Guignard

- Dépossession foncière et circulations bouleversés dans l'Algérie colonisée

o <https://youtu.be/kC3SYT3rWFI>

- Déplacements contraints par le régime de l'indigénat

o <https://youtu.be/DvBDQbpeBY8>

• Autres références utiles

- Blanchard Emmanuel, Histoire de l'immigration algérienne en France, Paris, La Découverte, 2018.

- Côte Marc, L'Algérie ou l'Espace retourné, Paris, Flammarion, 1988.

- Guignard Didier, L'abus de pouvoir en Algérie coloniale (1880-1914). Visibilité et singularité, Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011 [sur les obstacles à la circulation à la fin du XIXe s., p. 50-52 et 71-75].

- Kateb Kamel, Européens, "indigènes" et Juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations, Paris, INED-PUF, 2001 [passages sur les migrations intérieures ou depuis l'extérieur].

- Lacroix Annick, Un service pour quel public ? Postes et télécommunications dans l'Algérie colonisée (1830-1939), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

- Rivet Daniel, Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation, Paris, Hachette, 2002.

- Sacriste Fabien, Les camps de regroupement en Algérie. Une histoire des déplacements forcés (1954-1962), Paris, Presses de la Fondation de Sciences Po, 2022.

- Scioldo-Zürcher Yann, Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole (1954-2005), Paris, EHESS, 2010.

- Zytnicki Colette, L'Algérie, terre de tourisme. Histoire d'un loisir colonial, Paris, Vendémiaire, 2017.

• Pour aller plus loin

- Branche Raphaëlle, « Au temps de la France. Identités collectives et situation coloniale en Algérie », Vingtième siècle. Revue d'histoire, n° 117, 2013, p. 199-213.
- Blais Hélène, Mirages de la carte. L'invention de l'Algérie coloniale, Paris, Fayard, 2014.
- Blais Hélène, Deprest Florence, Singaravelou Pierre, « Pour une histoire spatiale du fait colonial », in Territoires impériaux, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2011.
- Le Gac Julie, Vaincre sans gloire. Le Corps expéditionnaire français en Italie (novembre 1942-juillet 1944), Paris, Les Belles-Lettres, 2013.
- Miot Claire, La Première Armée française. De la Provence à l'Allemagne (1944-1945), Paris, Perrin, 2021.
- Sur la notion de mobilité : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/mobilite>

• Des sources faciles d'accès

- Collections de cartes postales anciennes qui représentent tous les moyens de transport et leurs usagers (colporteurs à pied ou à dos de mulet, chameliers, diligences, autobus, etc.)
- Les affiches publicitaires des grandes compagnies ferroviaires et maritimes, ou des compagnies de transport transsahariennes.
- Laurent Franck, Le Voyage en Algérie. Anthologie de voyageurs français dans l'Algérie coloniale (1830-1930), Paris, R. Laffont, 2008, p. 114 117.
- Ricard Prosper et Parisot Magdelaine, Les guides bleus. Algérie, Tunisie, Paris, Librairie Hachette, 1950 [indications des distances, des moyens et durées de transport et des tarifs, avec cartes et plans – plusieurs éditions].
- Des sources audiovisuelles sur le site de l'INA et sur le site LUMNI (par exemple, ces témoignages de rapatriés : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000090/les-rapatries-d-algerie.html>)

• À voir, à lire et à visiter

- la bande dessinée de Rey / Galic / Kris, Un maillot pour l'Algérie, Paris, Dupuis, 2016 montre les joueurs de l'équipe du FLN qui s'enfuient de leur club français en 1958, s'entraînent à Tunis, jouent des matchs en Europe de l'Est.
- la nouvelle exposition permanente du Musée national de l'histoire de l'immigration : <https://www.histoire-immigration.fr/programmation/expositions/l-exposition-permanente>
- certaines expositions du MUCEM à Marseille
- l'exposition « Mer, navires et avions. La traversée de la Méditerranée racontée par des jeunes exilés» (terminée) Mathias Gardet, <https://www.ihtp.cnrs.fr/museographie/exposition-mer-navires-et-avions>

• Des références qui documentent les déplacements au-delà de 1962 :

- le documentaire La Traversée d'Elisabeth Levrey, 2012.
- la BD Vacances au bled, tiré de la thèse de sociologie de Jennifer Bidet

1 Omar Carlier, « L'Espace et le Temps dans la recomposition du lien social. L'Algérie de 1830 à 1930 », in Jocelyne Dakhliya (dir.), Urbanité arabe. Hommage à Bernard Lepetit, Arles, Actes Sud/Sinbad, 1998, p. 176.

2 Messali Hadj, Mémoires. 1898-1938, Paris, Lattès, 1982, p. 87-97.

INFOGRAPHIE DU CALENDRIER DU CONCOURS SCOLAIRE SUR L'HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE SESSION 2025

Calendrier 2025 Concours scolaire histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie

Inscriptions du
1er septembre
2024 au 30 avril
2025 à minuit

Confirmation d'inscription
par courriel dans les 7
jours ouvrés

Webinaires :

- élèves : sur demande
- professeurs : 2
- capsules de Didier Guignard

Période de
restitution

Date de rendu des
productions : Avant
le 19 mai 2025 minuit

concoursscolairehga
@gmail.com

Réception des
oeuvres collectives
et des copies
numérisées
dématérialisées

Correction

Correction
par le jury :
lundi 2 juin
2025



Publication
des résultats

Publication
des résultats :
9 juin 2025



Remise des prix

Septembre 2025



A2CGA

CONCOURS NATIONAL
SUR L'HISTOIRE
DE LA COLONISATION
ET DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



GRUPE D'AMITIÉ
FRANCE-ALGÉRIE

Contact presse

Aurélien Sandoz

Président A2CGA

concoursscolairehga@gmail.com

Yoann Sportouch

Membre d'A2CGA

Relation Presse :

0699083963



Soutenu
par



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS NATIONAL SUR L'HISTOIRE DE LA COLONISATION ET DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Deuxième Édition - 2024



Cérémonie de remise des prix

Le lundi 30 septembre 2024,
au Palais du Luxembourg

Programme

Soutenu
par



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS NATIONAL SUR L'HISTOIRE DE LA COLONISATION ET DE LA GUERRE D'ALGERIE

Deuxième Édition - 2024

Cérémonie de remise des prix

Le lundi 30 septembre 2024, au Palais du Luxembourg

Mon histoire, je ne l'ai, hélas, pas apprise à l'école. Pour savoir pourquoi j'avais quitté, enfant, ma terre natale, pourquoi je devais vivre dans le pays qui avait colonisé mes ancêtres, j'ai dû faire mes propres recherches dans les récits familiaux, dans les rares souvenirs photographiques sauvegardés par mes parents... Rien ou presque ne m'a été donné par l'école qui m'a pourtant tant apporté par ailleurs. Adolescent, je me suis aussi plongé dans les livres : Mouloud Ferraoun dont j'ai appris fort tard qu'il avait succédé à mon grand-père à la direction de l'école de ma ville de naissance, Albert Camus, mon icône qui avait su décrire les Misères de la Kabylie bien avant que je ne vienne au monde... Et tant d'autres écrivains ou journalistes, comme Yves Courrières, qui m'ont aidé à recomposer seul le puzzle de ma petite histoire pour comprendre la Grande Histoire. Et puis, il y a eu les historiens. Et tout d'abord Benjamin Stora qui a tant éclairé ma quête de savoir et de comprendre. Aujourd'hui, être le parrain de cet événement, c'est la possibilité de devenir modestement un passeur de mémoire à mon tour, en me félicitant que désormais, l'Education Nationale joue son rôle envers les nouvelles générations sur notre histoire commune. Pour que les plus jeunes connaissent et apaisent les douleurs dont ils doivent guérir.

Rachid Arhab
Parrain 2024 pour la 2e édition
Journaliste

Être le parrain de la première édition du Concours national sur l'histoire et la colonisation de la guerre d'Algérie est un immense honneur. Avec mes collègues du Groupe d'amitié interparlementaire France - Algérie du Sénat nous avons souhaité accompagner la démarche salutaire de l'A2CGA qui fait de la mémoire, des mémoires et de leurs complémentarités un lien entre les peuples et entre les générations. Alors faisons nôtres les paroles du prix Nobel de la Paix 1984 et Président de la Commission vérité et de la réconciliation en Afrique du Sud, Desmond Tutu : « Sans mémoire, il n'y a pas de guérison. Sans pardon, il n'y a pas d'avenir ».

Rachid Temal
Président du Groupe d'Amitié France-Algérie

9h-10h10 : Accueil
et installation des participants
salle Clemenceau

10h15 : Ouverture de la cérémonie

Discours d'accueil
de M. Yoann Sportouch
Maître de cérémonie

Mot d'introduction
de M. Rachid Arhab,
Parrain 2024

Présentation du concours 2024
de M. Aurélien Sandoz, Président d'A2CGA

Discours d'ouverture
de M. Rachid Temal,
Sénateur,
Président du Groupe d'Amitié France-Algérie

10h25 : Remise des prix

PRIX ŒUVRE COLLECTIVE LYCÉE HGGSP

Mme **Raphaëlle BRANCHE**, Présidente du Jury 2024, Historienne
et les membres du jury :

Mme **Leila Houche**, membre du jury

Remettent le **1er Prix ex-aequo dans la catégorie oeuvre collective au Collège**

- Le **Collège Eugénie Cotton** de l'académie de Versailles :
Les **élèves** de quatrième et de cinquième : Bouharou Morjiane, Mekri Mariyam, Hamlaoui Esma
Professeure : Mme Juliette Née
Principal : M. Sylvain Rivière
Principale adjointe : Mme Mélanie Eyroi

- Le **Collège du Lazaro** de l'académie de Lille :
Les **élèves** de troisième : Maalem Liham, Bellego Mehdi, Adjaoud Habiba
Professeur : M. Emmanuel Dhullu
Principal : M. Jovenin
Principale adjointe : Mme Nathalie Nirrenfgarten

PRIX ŒUVRE COLLECTIVE LYCÉE HISTOIRE

Mme **Raphaëlle BRANCHE**, Coprésidente du Jury, Historienne

M. **Jean-Baptiste ROMAIN**, ONaCVG

M. **Fabien SALESSE**, membre du jury, Secrétaire Général de l'APHG

Remettent le **1er Prix dans la catégorie oeuvre collective Lycée Histoire Tronc Commun**

Etablissement : Les Pierres Vives

Académie : Versailles

Professeur : Mme Amandine BELLON, Mme Odile VIE

Perdir : M. Adrien CATY

Elèves : Corentin AFFILE, Antoine BRULEY, Yanis CHERID, Lucie DISSERT, Solene FACHE, Kiara JAVOIS, Clemence LAPONCHE, Aimée MAGTOTO, Jenna MANSOURI, Corentin PERDRIAU, Pauline PESSEY, Mathilde RAULLIN-FOISSAC, Nathan ROUSSEAU, Enora SALLE, Elisabeth SOUBELET, Camille VACCA, Lisa VALEIX, Lilya GAOUAR, Cécile LIZLIN, Arthur VASSEUR

PRIX ŒUVRE COLLECTIVE LYCÉE FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER AEFÉ

M. **Karim AMELLAL**, Ambassadeur, DIMED

M. **Frédéric GRASSET**, Ambassadeur, Président de la FM-GACMT

Mme **Jacqueline GOZLAN**, Témoin

Remettent le **1er Prix dans la catégorie oeuvre collective pour les Lycées français de l'étranger**

Etablissement : Lycée Vauban

Académie : AEFÉ Luxembourg, de l'académie de Lille

Professeurs : M. Mathieu SERVANTON, Mme Margaux GORNIK

Elèves : Clara PENE, Anaëlle BOUDET, Elena JULIOT, Marie PILOT, Aymane BENAYOUN, Cécile PERRIN, Thomas MERVEILLE, Pierre HILLARD, Jed KHARBACH, Souleymane QAMRI, Rayan CHERKAOUI, Sofia DEMIR, Maxime PARDINI, Alessandro PIROLA, Raphael DAUCH, Maëva CAQUELARD, Eléa FRANÇOIS, Nathan BALLADON, Nathan SACCONI, Ambre DOUAR

PRIX SPÉCIAUX, 2E ET 3E PRIX

Mme **Elise FAJGELES**, Secrétaire Générale de la DILCRAH
M. **Yoann SPORTOUCH**, membre d'A2CGA
Mme **Zohra OUCHENE**, Trésorière d'A2CGA
Remettent les **Prix Spéciaux, 2e et 3e Prix pour les œuvres collectives**

- **2E PRIX ŒUVRE COLLECTIVE COLLÈGE**

Etablissements : Collège Mario Beulaygue et école Ax-les-Thermes
Professeurs : Mme Sara Caldirola, M. Valentin Andreo
Académie : Toulouse
Elèves : Lise BONCOUR, Enzo SICRE, Sara CALDIROLA

- **PRIX SPÉCIAL DU JURY ŒUVRE COLLECTIVE LYCÉE HISTOIRE TRONC COMMUN**

Etablissement : Lycée Beaulieu
Académie : Poitiers
Professeur : Claire DUPONT
Elèves : Axel CHAUVET, Emma REMIL, Perle CONJARD, Cyrièle MARTIN

- **2E PRIX ŒUVRE COLLECTIVE LYCÉE HISTOIRE TRONC COMMUN**

Etablissement : Lycée Notre Dame les Oiseaux
Académie : Versailles
Professeur : Mme Sophie KERIGNARD
Elèves : Lisa OUYAHIA, Mélusine PULIERO, Axel ROBILLARD, Nah-Bamakan DANFAGA

- **3E PRIX ŒUVRE COLLECTIVE LYCÉE HISTOIRE TRONC COMMUN**

Etablissement : Lycée Blaise Pascal
Académie : Versailles
Professeur : M. Ludovic CHOULEUR
Elèves : Nina REHBINDER, Maud SANDOVAL, Emmanuelle GANTELET

PRIX EPREUVE ECRITE ET PRIX SPÉCIAL

M. **David DOMINE-COHN**, représentant de **Mme Patricia Miralles, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire**
M. **Marc CHARBONNIER**, membre du jury
Mme **Judith COHEN-SOLAL**, membre d'A2CGA
Remettent les **Prix Epreuve écrite et Prix spécial**

- **PRIX EPREUVE ÉCRITE AU COLLÈGE :**

1er Prix : Nathalie KOROLIK
2e Prix : Sarah SMORENBURG
3e Prix : Ivanne BERTOUT
Etablissement : Collège Notre Dame les Oiseaux, Académie de Versailles
Professeure : Mme Alexandra LAUDET

- **PRIX SPÉCIAL DU JURY :**

Elève : Lucas MORDICE
Etablissement : Collège Justin Catayée, Académie de Guyane
Professeure : Mme Davina LANCREOT

- **AU LYCÉE EN FILIÈRE TECHNOLOGIQUE**

3e Prix : M. Alexis THIERRY-BELLFOND

Equipe des professeurs de STI : Mme Loredana De FILIPPIS

Etablissement : Lycée Galilée, Académie de Versailles

Provisoire : Mme Katia MATAR

- **AU LYCÉE EN FILIÈRE GÉNÉRALE EN HISTOIRE TRONC COMMUN**

3e Prix : Mme Justine LE FLANCHEC

Etablissement : Lycée Charles Gide, Académie de Montpellier

Professeur : M. Abdallah ZAGHOUBANI

Provisoire : M. Samir ZIANE

- **AU LYCÉE EN FILIÈRE GÉNÉRALE POUR LA SPÉCIALITÉ HGGSP**

1er Prix : Mme Jeane Lisa BOUSSAGUET MANIEZ

Etablissement : Lycée Charles Gide, Académie de Montpellier

Professeur : M. Abdallah ZAGHOUBANI

Provisoire : M. Samir ZIANE

2e Prix : Mme Jeanne ROUSSARIE

Etablissement : Lycée Victor Louis, Académie de Bordeaux

Professeur : Mme Marie-Annick VILLOT ASSANI

3e Prix : Mme Meriem BELARIBI

Etablissement : Lycée Galilée, Académie de Versailles

Provisoire : Mme Katia MATAR

11h30 : Clôture de la cérémonie

Présentation du concours pour 2025 par
Mme Raphaëlle Branche,
Présidente du Jury
et
M. Aurélien Sandoz,
Président d'A2CGA

Discours de clôture par
M. Rachid Temal,
Sénateur,
Président du Groupe d'Amitié France-Algérie

Hymne National

11h45 : photo de groupe sur le perron

12h : Collation
Collation offerte
par le Groupe d'Amitié France-Algérie,
et A2CGA
salle René Coty

*Attention spéciale pour les élèves,
leurs parents et leurs professeurs :*

*Présentation de la salle des conférences et de la salle des séances du
Sénat par M.Rachid Temal
(Par groupes de 25 personnes maximum)*

14h : Départ pour l'Institut du Monde Arabe

14h30 : Ballade conférence du Paris arabe

par une conférencière de l'IMA
pour les 34 élèves inscrits



A2CGA

CONCOURS NATIONAL
SUR L'HISTOIRE
DE LA COLONISATION
ET DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

**CONCOURS NATIONAL
SUR L'HISTOIRE
DE LA COLONISATION
ET DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**
Deuxième Édition - 2024

**Cérémonie
de remise des prix**

Le lundi 30 septembre 2024, au Palais du Luxembourg

Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*